



MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

151, rue Saint-Joseph C.P. 220
Sainte-Félicité (Québec)
G0J 2K0
Tél. : 418 733-4628 Fax: 418 733-8377
Courriel : ste-felicite@lamatanie.ca

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
MADAME ISABELLE FRADETTE
DEMANDE NUMÉRO 2022-23007

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Félicité que :

Le 07 NOVEMBRE 2022 à 19h00 sera tenue une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité à la salle Alphonse Simard du Centre communautaire de Sainte-Félicité situé au 194 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité.

Le Conseil municipal aura à statuer sur une demande de dérogation mineure du *Règlement de zonage numéro 76 article 7.2.4.*

L'acceptation de cette demande aura pour effet :

-D'autoriser qu'une remise résidentielle préfabriquée, de 2.13 mètres par 2.13 mètres, soit implanté en totalité en cour avant et à une distance variant de 0.9 mètre à 1.22 mètre de la résidence, alors qu'à l'intérieur du périmètre urbain de la municipalité, les bâtiments complémentaires doivent être situés en cour latérale ou en cour arrière seulement, et que la distance minimale entre tout bâtiment sur une même propriété est de 2.0 mètres.

Donné à Sainte-Félicité, ce 13^{ème} jour du mois d'octobre 2022.

Yves Chassé, GMA
Directeur général
Greffier-trésorier